

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Le Mans Métropole - Communauté Urbaine, Pôle Marchés et Achats Publics, Cs40010- 16 avenue François Mitterrand, Le Condorcet, 72039, Le Mans, F, Téléphone : (+33) 2 43 47 37 31, Courriel : marches@lemans.fr , Fax : (+33) 2 43 47 37 40, Code NUTS : FRG04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.lemans.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.sarthe-marchespublics.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.sarthe-marchespublics.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique via : <http://www.sarthe-marchespublics.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de Service Public pour l'exploitation du Port du Mans

Numéro de référence :

Lmm_2020_conc_98015_port

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 63721200

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le délégataire est responsable du fonctionnement du Port du Mans. A cet effet, il est notamment chargé :- de l'accueil, l'information et le placement des usagers ;- de la

perception des redevances d'usage ;- de la surveillance générale des lieux ;- de l'application des réglementations en vigueur ;- de l'entretien et le nettoyage des lieux, ouvrages, réseaux et équipements mis à disposition. Le Délégué doit également assurer la location et l'entretien des bateaux électriques et d'autres équipements nautiques. mis à disposition par la Collectivité. Il doit aussi animer et promouvoir l'équipement et les services et activités proposés. Les missions du délégué sont détaillées dans le Dce

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 497 000

euros

II.1.6) Information sur les

lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Délégation de Service Public pour l'exploitation du Port du Mans

Lot n 1

II.2.2) Code(s) CPV
additionnel(s)

Code CPV principal : 63721200

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 50246000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Moyen de communication : à compter du dépôt des plis, les échanges entre les candidats et la Collectivité se feront de manière dématérialisée via la plateforme. Le contrat de Dsp de 60 mois prendra effet le 01/01/2021 pour se terminer le 31/12/2025. Les missions du délégué sont détaillées dans le projet de contrat du dossier de consultation à retirer sur <http://www.sarthe-marchespublics.fr>

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 497 000

euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union

européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au

registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat (avec les documents attestant les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat) et, en cas de groupement : les coordonnées de chacun des membres du groupement, le nom du mandataire, l'habilitation éventuelle donnée au mandataire pour signer tout document engageant le groupement au nom de ses co-traitants. -Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K bis). Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises. -Les déclarations sur l'honneur et l'ensemble des documents prévus aux articles R.3123-16 à R.3123-19 du Code de la Commande Publique (Ccp). -Le cas échéant les justificatifs requis par les articles L.3123-1 à L.3123-11 du Ccp. -Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. Dans le cas où le candidat ne rentrerait pas dans le champ d'application de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles précités, celui-ci produit une attestation sur l'honneur datée et signée certifiant qu'il ne rentre pas dans le champ de ladite obligation

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Montant et composition du capital social. -les bilans, comptes de résultats et annexes des 3 derniers exercices clos. -une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la délégation, réalisés au cours des 3 derniers exercices clos. -une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : sans objet

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Production d'un mémoire contenant: -présentation du candidat : activités principales et accessoires. -si le candidat appartient à un groupe, une présentation du groupe, de ses activités, de son actionnariat accompagné d'un organigramme montrant la place de la société dans le groupe. -les moyens humains et matériels du candidat. -les références du candidat dans le domaine de l'exploitation d'équipements de même nature. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chaque membre devra produire les pièces demandées.-Note du candidat permettant d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Par ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile pour permettre à la Collectivité d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : sans objet

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV :Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

22 septembre 2020 - 17:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.sarthe-marchespublics.fr> -Il s'agit d'une délégation de service public au sens des articles L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (Cgct), et des dispositions du code de la commande publique relatives aux concessions. La valeur estimée de la concession étant inférieure au seuil européen, la présente consultation est menée conformément à la procédure particulière, régie notamment par les articles L. 3126-1 et suivants et R.3126-1 et suivants du CCP. La présente consultation se déroule en une seule phase : remise des candidatures et des offres simultanément suivant les modalités précisées dans le règlement de consultation. Il s'agit d'une procédure dite " ouverte " (l'autorité concédante n'entend pas limiter le nombre de candidats admis à présenter une offre. Seules les candidatures incomplètes ou irrecevables seront écartées). Retrait du dossier de consultation <http://www.sarthe-marchespublics.fr> . Remise des plis sur support papier suivant les modalités prévues au règlement de consultation ou par voie dématérialisée selon les modalités indiquées dans le règlement de consultation.Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel: la procédure de passation peut faire l'objet, jusqu'à la signature du contrat, d'un référé précontractuel devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément aux articles L551-1 et suivants du code de justice administrative (Cja). Référé contractuel: à partir de la signature du contrat, celui-ci peut faire l'objet d'un référé contractuel devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément aux articles L551-13 et suivants du CJA. Recours de plein contentieux: le contrat peut faire l'objet d'un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat.ces recours peuvent être introduits à partir du site www.telerecours.fr

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette, 44041, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr , Fax : (+33) 2 40 99 46 58, Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics,
22 mail Pablo Picasso, 44042, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 53 46 79 83, Courriel :
paysdl.ccira@direccte.gouv.fr , Fax : (+33) 2 53 46 79 79, Adresse internet : <http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette, 44041, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr , Fax : (+33) 2 40 99 46 58

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP

30 juin 2020